



Appel à articles Revue Française de Socio-Économie, juillet 2025

Travail, circulations, politiques publiques : les familles contemporaines au prisme de la socio-économie

Cet appel à articles s'intéresse aux familles contemporaines en tant qu'institutions économiques, autrement dit en tant qu'elles sont des lieux qui produisent de la richesse et en organisent la circulation, le contrôle et l'évaluation : comment, au sein de ces espaces, s'organise et se répartit le travail qui permet la production de cette richesse ? comment les reconfigurations des familles et des ménages impactent-elles la circulation de la richesse entre leurs membres ? comment les politiques publiques organisent-elles le rôle socio-économique des familles au sein des économies capitalistes ?

L'installation du capitalisme moderne a largement reconfiguré la relation générale entre la sphère familiale et le système économique. Dès le 19^e siècle, les marxistes annonçaient que la famille ne serait bientôt plus une « unité économique » – entendant par là qu'elle cesserait d'être une unité de production et d'auto-subsistance – et Émile Durkheim prédisait la fin de l'héritage, et partant, des relations familiales fondées sur les « choses ». S'en est suivie une longue période durant laquelle la sociologie de la famille s'est concentrée sur les relations affectives entre ses membres, cependant que l'économie ne concevait la famille que comme un espace de consommation – autrement dit de destruction de la valeur.

Dès la fin des années 1970 pourtant, à la faveur de la crise économique, des travaux sociologiques montraient la persistance des échanges économiques au sein de la famille, mais aussi les inégalités socio-économiques et les limites de ce qu'on appelait alors les « solidarités familiales ». Au même moment émerge une économie de la famille, qui intègre le travail non marchand dans les arbitrages intra-familiaux, pour conclure à l'existence d'une division rationnelle du travail entre hommes et femmes, division qui optimiserait l'utilité de la famille. Les sciences sociales féministes, de leur côté, ouvrent alors la boîte noire de l'unité familiale, donnant à voir le caractère historiquement situé du modèle conjugal du Breadwinner/Housekeeper et dénonçant comme une oppression les rapports de pouvoir qui s'y exercent, à travers notamment le travail domestique pris en charge gratuitement par les femmes. La perspective féministe a ainsi largement contribué à historiciser les formes de familles, mais également à montrer l'importance de les penser en articulation avec les autres composantes du système productif et reproductif. Dans le capitalisme, la famille n'est plus un modèle autarcique fondé sur l'autosuffisance, mais une institution où subsistent travail, production et circulation des richesses de façon intégrée à l'économie générale.

Pendant ce temps, aux États-Unis, Viviana Zelizer participait au renouvellement de la sociologie économique et s'attachait à démontrer l'encastrement des phénomènes économiques dans des relations sociales, dont des relations affectives et de pouvoir. Cette imbrication est, dans ses travaux, particulièrement flagrante dans le cas des relations familiales. Dès lors, la famille en tant qu'espace social devenait un objet légitime pour la socio-économie, au même titre que l'entreprise ou le marché. Poursuivant cette perspective, des recherches récentes en socio-économie interrogent la famille comme institution centrale du capitalisme (et non seulement du patriarcat). On pense aux travaux de Céline Bessière et Sybille Gollac sur les inégalités de patrimoine entre hommes et femmes à l'intérieur des familles ; aux travaux portant sur le salaire familial, montrant comment la fixation des salaires a été conditionnée par un positionnement familial tout au long du 19^e siècle ; ou encore à ceux



relevant de l'ethnocomptabilité et des budgets des ménages pauvres. Ces recherches mettent en évidence les nombreux enjeux socio-économiques qui se jouent au sein des familles, et interrogent la façon dont celles-ci sont remodelées dans leurs dimensions sociales, économiques et affectives.

Par ailleurs, la famille connaît depuis plusieurs décennies maintenant des transformations importantes de ses configurations (mono-, pluri- et homoparentalité notamment) et se trouve confrontée à des défis qui affectent durablement son fonctionnement (migrations internationales, prise en charge de la dépendance, transformation du travail et de l'emploi). Ces phénomènes affectent à la fois les modalités de (re)production, de mise en circulation, de contrôle et d'évaluation des richesses au sein de la famille, mais aussi la manière de penser les relations familiales, d'en prendre la mesure, de définir le périmètre pertinent pour les étudier.

L'objectif de ce numéro est de faire dialoguer les approches féministes, sociologiques, économiques et socio-économiques de la famille, à l'aune de ces transformations sociétales. Les propositions d'article pourront s'inscrire de manière privilégiée dans l'un ou l'autre des axes suivants :

- un premier axe consiste à actualiser la question de la répartition du travail au sein des familles, en tenant compte des transformations tant de la sphère familiale que du travail : comment s'opère la prise en charge du travail domestique dans les couples non hétéronormés ou dans les configurations pluriparentales ? Comment le reflux du salariat peut-il s'accompagner d'une monétisation et d'une professionnalisation de compétences et d'espaces ordinairement pensés comme domestiques (travail depuis le domicile, visibilité du travail maternel par la tenue de blogs et monétisation de certaines formes de travail reproductif assurées depuis le foyer, marchandisation des compétences domestiques dans les espaces de l'ESS, etc.) ? Comment l'évolution des professions indépendantes (on pense en particulier à l'agriculture) rebat-elle les cartes de la division sexuelle du travail au sein du couple ?
- un deuxième axe propose de déborder les frontières du ménage pour rendre compte des relations économiques entre des personnes apparentées, mais non cohabitantes : comment les transferts notamment contribuent-ils à faire vivre les relations familiales affectées par la migration ? Comment s'organise la prise en charge de la dépendance des personnes âgées ou malades au sein des réseaux de parenté ? Ces phénomènes soulèvent la question des frontières de la famille : entre définitions indigènes et relations de pouvoir, en passant par la réalité des circulations socio-économiques et affectives, quel espace socio-économique constituent les familles et les parentés contemporaines ?
- un troisième axe interroge le rôle des politiques publiques dans le fonctionnement socio-économique des familles. Les politiques d'austérité généralisées entraînent dans le même temps une réduction des services publics et de la redistribution sociale des richesses, et une marchandisation étendue de pans entiers du travail du care. Quels sont les effets de ces politiques sur l'intensification du travail gratuit des femmes et des filles et sur le partage des tâches domestiques ? Comment les politiques publiques contribuent-elles à la refamilialisation de certaines activités, à travers, par exemple, la création du statut d'aidant familial et quel en est l'impact sur la dynamique des échanges socio-économiques au sein des familles ? Comment ces politiques participent-elles d'un creusement des inégalités sociales



entre familles ? Comment le droit et la fiscalité s'adaptent-ils aux reconfigurations contemporaines des relations familiales ?

Ce sont là quelques exemples de questions que le dossier pourrait mettre en valeur. De manière transversale, les contributions sont invitées à prêter attention à la porosité entre familles, marché et État, à développer une perspective historique et critique sur leur objet et à mettre en avant leurs outils de mesure des relations économiques. Les articles proposés pourront s'appuyer sur des données empiriques relatives à la seule situation française, mais les contributions ouvrant une perspective internationale et/ou comparative, entre pays occidentaux ou avec les pays des Suds, sont également les bienvenues.

Coordination : Irène Berthonnet, Blandine Mortain

Date limite d'envoi des textes : **30 janvier 2026**

Prolongation de l'appel : **28 février 2026**

Les articles d'une longueur maximale de 60 000 signes (espaces et notes de bas de page compris) sont à soumettre en ligne selon les modalités décrites à cette adresse : <https://rfse.univ-lille.fr/soumettre/un-article>.